

Subventions « Patrimoine »

Le Comité syndical du 21 mars 2019 a décidé d'inscrire au Budget supplémentaire un montant total de crédits à hauteur de 50 000 €, en diminution par rapport 2018. A l'occasion de cette même réunion il a accordé 6 subventions pour un montant de 8 775 €.

Depuis cette date, 6 nouvelles demandes ont été reçues. Un tableau présenté en fin de note récapitule ces demandes.

Les Estivales de Beaugency (du 5/07 au 19/08/2019) – Ville de Beaugency (45)

Durant l'été, la ville de Beaugency souhaite mettre la Loire à l'honneur et souhaite initier une descente culturelle du fleuve en proposant des spectacles d'artistes originaire des Sources jusqu'à l'Estuaire, des dégustations de spécialités ligériennes, des activités créatives utilisant des matériaux nés du fleuve. Cette programmation est composée de plus de 15 spectacles et concerts, 6 dégustations au fil de la Loire, 12 visites insolites du patrimoine, un espace de restauration, du cirque, des récitals de piano et du cinéma en plein air. Elle sera accompagnée durant toute la période par une exposition consacrée à la Loire et son environnement humain et naturel sous la forme d'une maquette géante.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Fabrication maquette	25 000 €	Ville de Beaugency	17 000 €	46 %
Location film « 1 020 km »	1 500 €	Partenaires	20 000 €	64 %
Location exposition photos	1 000 €	<i>dont EP Loire</i>	3 700 €	10 %
Scénographie, petit matériel	2 000 €			
Communication	1 500 €			
Personnel technique et permanences expositions	6 000 €			
TOTAL	37 000 €		37 000 €	

Festival Format raisins (du 10 au 21/07/2019) – Association « Cumulus » (58)

« Format raisin » est un festival (7^{ème} édition en 2019) dédié à la musique et à la danse qui a la particularité de mettre l'accent sur le territoire du Val-de-Loire dans le Cher et la Nièvre : ses paysages, ses richesses naturelles et patrimoniales, ses hommes et ses activités (visites d'entreprises et de caves). Il se déroule dans 23 villes et villages sur chacune des deux rives de la Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre (77 rendez-vous : musique classique, musique baroque, jazz, musiques du monde, danse contemporaine).

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Coûts artistiques	86 250,00 €	Mécénat (Caisse des dépôts, Fondation Coupleux-Lassale, Charloix, Saget La Perrière)	71 000,00 €	26,82%
Coûts techniques	24 900,00 €	Fonds européens LEADER	32 000,00 €	12,09%
Frais de communication	19 650,00 €	Sociétés civiles (Sacem, Spedidam, Fcm, Adami)	34 000,00 €	12,84%
Equipe et fonctionnement	127 900,00 €	Billetterie	14 000,00 €	5,29%
Droits d'auteur	6 000,00 €	CD 58	12 000,00 €	4,53%
		DRAC Bourgogne Franche-Comté	6 000,00 €	2,27%
		Fonds de développement à la vie associative	5 000,00 €	1,89%
		Ville de La Charité	10 000,00 €	3,78%
		CC Loire, Vignoble et Nohain	17 000,00 €	6,42%

		Ville de Cosne-Cours-sur-Loire	15 000,00 €	5,67%
		Région Centre-Val de Loire	12 000,00 €	4,53%
		Région Bourgogne Franche Comté	10 000,00 €	3,78%
		Etablissement public Loire	6 000,00 €	2,27%
		Commune de Sancerre (18)	3 000,00 €	1,13%
		Commune de Guérisny (58)	3 000,00 €	1,13%
		CC Loire, Nièvre et Bertranges (58/18)	3 000,00 €	1,13%
		Commune de Saint-Satur (18)	1 500,00 €	0,57%
		Commune de Saint-Père (58)	1 500,00 €	0,57%
		Commune de Varzy (58)	1 600,00 €	0,60%
		Commune de Pouilly sur Loire (58)	1 500,00 €	0,57%
		Commune de Saint-Andelain (58)	1 500,00 €	0,57%
		Communes de Saint-Loup-des-Bois (58), Tracy-sur-Loire (58), Boulleret (18), Donzy (58), Verdigny (18) et Suilly-la-Tour (58)	4 100,00 €	1,55%
TOTAL	264 700,00 €		264 700,00 €	

En raison de la baisse du budget de l'Etablissement pour les actions patrimoniales et d'un éloignement du Festival des problématiques l'intéressant plus particulièrement (atelier de géographie, lecture du paysage, promenades en canoë, découvertes ornithologiques comme cela était le cas les années précédentes), il est proposé par conséquent de retenir un montant de subvention de 2 000 € (0,76 %) en diminution d'un tiers par rapport à celles (3 000 €) apportées à depuis 2015.

Maraudage pédagogique sur le Haut-Allier (été 2019) – Association « Les pieds à terre » (43)

Cette association d'éducation à l'environnement qui existe depuis 2017 propose, par une méthode originale dite de maraudage, de venir directement à la rencontre d'un public non captif au hasard de ses pérégrinations sur l'Allier (haut Allier principalement) dans un canoë « high-tech » dédié à cette technique. 20 sorties sont prévues durant tout l'été 2019 sur différentes thématiques : saumon, hydroélectricité, espèces invasives, conflits d'acteurs (en 2018, 17 ½ journées ont été réalisées et ont touché environs 400 personnes).

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Matériel pédagogique	200,00 €	Participation	990,00 €	13,04%
Communication	450,00 €	EP Loire	3 000,00 €	39,53%
Locations	980,00 €	Fédération de pêche	1 000,00 €	13,18%
20 journées de maraudage	3 000,00 €	SMAT Haut Allier	600,00 €	7,91%
Coordination et valorisation	1 030,00 €	Valorisation matériel	2 000,00 €	26,35%
Frais généraux	1 900,00 €			
TOTAL	7 590,00 €	TOTAL	7 590,00 €	

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « produits », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 10 %, soit une subvention de 759,00 €.

Festival de Loire 2019 (du 18 au 22/09/2019) – Ville d'Orléans (45)

Du 18 au 22 septembre 2019, la ville d'Orléans organise une nouvelle édition du Festival de Loire. La 1^{ère} édition de ce festival s'est tenue en 2003.

Il s'agit du plus grand rassemblement européen de la marine fluviale, sur 2 km de quais plus de 200 bateaux de Loire et d'autres fleuves y seront accueillis. De nombreuses animations festives et

pédagogiques autour du patrimoine fluvial sont proposées aux quelques 650 000 visiteurs attendus sur les 5 jours du festival.

Pour cette édition 2019, le fleuve invité et qui sera mis à l'honneur est la Tamise en Grande-Bretagne et la région invitée est la Côte Basque.

Il est à noter que les locaux de l'Etablissement public Loire à Orléans, situés sur le quai du Fort Alleaume, se retrouveront, de fait, au cœur de cette importante manifestation.

La ville d'Orléans sollicite une subvention de 5 000 € pour l'organisation de ce festival 2019.

Exposition « La Loire et ses moulins » (du 17/09/2019 au 03/02/2020) – Ville de Châteauneuf-sur-Loire (45)

Cette exposition offrira l'occasion de s'intéresser aux moulins, autrefois très répandus sur le bassin de la Loire et ses affluents. L'exposition présentera des notions contextuelles (rôle des céréales, transformation, évolution des techniques), les différents types de moulins, la figure du meunier dans l'imaginaire collectif et enfin, la disparition des moulins.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Frais de missions	7 000,00 €	Conseil départemental du Loiret	2 500,00 €	17,80%
Carburants	600,00 €	EP Loire	2 000,00 €	14,23%
Fournitures diverses	3 000,00 €	Autofinancement Ville	5 500,00 €	39,50%
Primes d'assurances	200,00 €	Droits d'entrée	4 000,00 €	28,47%
Documentation générale	300,00 €			
Autres frais diverses	1 750,00 €			
Catalogues et imprimés	1 200,00 €			
TOTAL	14 050,00 €	TOTAL	14 050,00 €	

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « produits », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 10 %, soit une subvention de 1 405,00 €.

34^{ème} Triathlon de Roanne Villerest (09/06/2019) – Association Roanne Triathlon

Ce triathlon, présenté comme « La plus grande manifestation sportive du Lac de Villerest » a été organisé le 9 juin 2019. 300 athlètes étaient présents et plus d'une centaine de bénévoles pour organiser et encadrer les quatre parcours proposés.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Prestations de services	1 570,00 €	Ressources propres / Inscriptions	11 210,00 €	27,86%
Divers matériels	2 000,00 €	Centre national pour le développement du sport (CNDS)	800,00 €	1,99%
Ravitaillement	1 550,00 €	Comité départemental de Triathlon	200,00 €	0,50%
Location supports vélos	800,00 €	EP Loire	1 100,00 €	2,73%
Chronométrage	1 600,00 €	CD 42	2 000,00 €	4,97%
Assurances	350,00 €	Région AURA	2 000,00 €	4,97%
Animation, sono	1 100,00 €	Roanne	450,00 €	1,12%
Publicité	700,00 €	Villerest	250,00 €	0,62%
Lots et récompenses	5 820,00 €	Ligue régionale	320,00 €	0,80%
Autres frais généraux	1 120,00 €	Sponsors	600,00 €	1,49%

Achats pour buvette	700,00 €	Buvette	1310,00 €	3,26%
Valorisation bénévolat	20 000,00 €	Valorisation bénévolat	20 000,00 €	49,70%
TOTAL	40 240,00 €	TOTAL	40 240 €	

Il est proposé au Comité syndical d'approuver les délibérations correspondantes.

Intitulé des projets soumis	Porteur/Bénéficiaire	Budget total	Avis sur les critères d'éligibilité			Subvention sollicitée		Proposition des services
			A	B	C			
Les Estivales de Beaugency (5/07 – 19/08/2019)	Ville de Beaugency (45)	37 000 €	X	X		3 700 €	10 %	3 700 €
Festival Format raisins (10-21/07/2019)	Association Cumulus (58)	264 700 €		X		6 000 €	2,27 %	2 000 €
Maraudage pédagogique sur le Haut-Allier (été 2019)	Association « Les pieds à terre » (43)	7 590 €		X	X	3 000 €	39,5 %	759 €
Festival de Loire 2019 (18-22/09/2019)	Ville d'Orléans (45)		X	X	X	5 000 €		5 000 €
Exposition « La Loire et ses moulins » (17/09/2019-03/02/2020)	Ville de Châteauneuf-sur-Loire (45)	14 050 €	X	X	X	2 000 €	14,24 %	1 405 €
34 ^{ème} Triathlon de Roanne Villerest (09/06/2019)	Association Roanne Triathlon (42)	40 240 €				1 100 €	2,73 %	1 100 €
TOTAL								13 964 €

Subventions « Patrimoine » – Dans la limite du montant de crédits prévu chaque année, l'Etablissement public Loire soutient des actions à caractère patrimonial menées par des collectivités, des associations ou encore d'autres acteurs privés. Cet appui se décline dans plusieurs domaines, notamment les suivants : culturel, festif ou sportif.

Pour être éligible, un projet doit intégrer au moins deux des dimensions suivantes :

- l'itinérance à l'échelle du bassin (A) ;
- l'interrégionalité et l'interdépartementalité (B) ;
- l'exemplarité, l'innovation et le caractère reproductible des interventions (C).

La participation financière de l'Etablissement public Loire est établie comme suit :

- demandes relatives à des « produits » : subvention jusqu'à hauteur de 10 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la disponibilité ou du libre usage du produit ;
- demandes relatives à des « manifestations » : subvention jusqu'à hauteur de 5 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; pour les montants les plus élevés, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la visibilité.

De préférence, la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement est appliquée.

En lien avec l'intégration territoriale de la gestion des ouvrages dont il est propriétaire, l'Etablissement accorde une attention particulière aux demandes présentant un intérêt local concernant les sites de Villerest et de Naussac, pour lesquels il peut être dérogé aux critères ci-dessus.

Une visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire est demandée, avec notamment la présence de son logo sur tous les supports de diffusion et de communication, voire l'invitation de représentants pour les manifestations financées.

Extrait du Règlement budgétaire et financier (juin 2016)